

WINFARM

Société anonyme

Zone Industrielle de Très le Bois
22 600 Loudéac

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2021

ALC Audit
4 rue Abbé Laudrin
56 100 Lorient
S.A.S. au capital de 151 000 €
389 396 557 RCS Lorient

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Ouest Conseils Lorient
Rue du Sous-Marin Vénus
56 100 Lorient
S.A.R.L. au capital de 118 730 €
352 070 528 RCS Lorient

Société de Commissariat aux Comptes inscrite
à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à
la Compagnie Régionale de Versailles et du
Centre

WINFARM

Société anonyme

Zone Industrielle de Très le Bois
22 600 Loudéac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société WINFARM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société WINFARM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.3.1 de l'annexe qui expose la transition du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°99-02 au nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les notes 5.3.7 et 5.4.2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation et la dépréciation des écarts d'acquisition, notamment dans le cadre de l'acquisition réalisée en 2021 par la société WINFARM. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné les modalités d'affectation du coût d'acquisition et nous nous sommes assurés que les notes 5.3.7 et 5.4.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

-

Lorient et Rennes, le 27 avril 2022

Les commissaires aux comptes

ALC Audit



Stéphane PIQUEE

Ouest Conseils Lorient



Corinne LE MOUËL-RUAUD

Deloitte & Associés

radigue Guillaume

Guillaume RADIGUE

WINFARM

COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2021

SOMMAIRE

1	BILAN	5
2	COMPTE DE RESULTAT	6
3	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
4	TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
5	NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	9
5.1	ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS ET EVENEMENTS MARQUANTS	9
5.1.1	Présentation du groupe et de son activité.....	9
5.1.2	Faits marquants de la période présentée.....	9
5.1.3	Evénements postérieurs à la clôture.....	9
5.2	PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
5.2.1	Société mère.....	10
5.2.2	Sociétés intégrées.....	10
5.2.3	Variations de périmètre.....	10
5.3	REGLES ET METHODES COMPTABLES	11
5.3.1	Référentiel comptable.....	11
5.3.2	Principes et conventions générales.....	11
5.3.3	Méthodes de consolidation.....	11
5.3.4	Recours à des estimations.....	11
5.3.5	Monnaie de présentation des comptes.....	11
5.3.6	Information sectorielle.....	12
5.3.7	Ecarts d'acquisition.....	12
5.3.8	Immobilisations incorporelles.....	13
5.3.9	Immobilisations corporelles.....	13
5.3.10	Contrats de crédit-bail et contrats assimilés.....	13
5.3.11	Autres immobilisations financières.....	13
5.3.12	Tests de perte de valeur des actifs immobilisés.....	13
5.3.13	Stocks.....	13
5.3.14	Créances.....	14
5.3.15	Trésorerie.....	14
5.3.16	Opérations en devises.....	14
5.3.17	Provisions et passifs éventuels.....	14
5.3.18	Engagements de retraite.....	14
5.3.19	Dettes.....	14
5.3.20	Chiffre d'affaires.....	14
5.3.21	Achats consommés.....	14
5.3.22	Marge brute.....	14
5.3.23	Résultat financier.....	14
5.3.24	Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel.....	14
5.3.25	Impôt sur les résultats.....	15
5.3.26	Résultat net par action.....	15
5.4	INFORMATIONS SECTORIELLES ET AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES.....	16
5.4.1	Information sectorielle.....	16
5.4.2	Acquisition de la société Jan de Haas.....	17
5.5	INFORMATIONS SUR LE BILAN	21
5.5.1	Ecarts d'acquisition.....	21
5.5.2	Immobilisations incorporelles et corporelles.....	21
5.5.3	Immobilisations financières.....	23
5.5.4	Tableau des filiales et participations.....	23
5.5.5	Entreprises associées.....	23
5.5.6	Stocks.....	24
5.5.7	Créances clients et comptes rattachés.....	24
5.5.8	Autres créances et comptes de régularisation.....	24
5.5.9	Etat des échéances des créances.....	24
5.5.10	Trésorerie.....	25
5.5.11	Capitaux propres.....	26

5.5.12 Provisions	26
5.5.13 Emprunts et dettes financières	26
5.5.14 Fournisseurs et comptes rattachés.....	27
5.5.15 Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation	27
5.5.16 Etat des échéances des dettes	27
5.6 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT	28
5.6.1 Chiffre d'affaires	28
5.6.2 Autres produits d'exploitation.....	28
5.6.3 Achats consommés.....	28
5.6.4 Charges externes	29
5.6.5 Charges de personnel	29
5.6.6 Dotations aux amortissements et provisions	29
5.6.7 Autres charges d'exploitation	30
5.6.8 Résultat financier.....	30
5.6.9 Résultat exceptionnel	30
5.6.10 Impôt.....	31
5.6.11 Résultat par action	32
5.7 AUTRES INFORMATIONS.....	33
5.7.1 Effectif.....	33
5.7.2 Parties liées	33
5.7.3 Rémunération des dirigeants	34
5.7.4 Honoraires des commissaires aux comptes	34
5.7.5 Engagements hors-bilan.....	35

1 Bilan

(en milliers d'euros)	Notes	31 12 2021	31 12 2020
Immobilisations incorporelles	5.5.2	11 691	3 614
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	5.5.1	7 087	2 929
Immobilisations corporelles	5.5.1	15 245	11 688
Immobilisations financières	5.5.3	866	670
Titres mis en équivalence	5.5.5	973	929
Actif immobilisé		28 775	16 901
Stocks en cours	5.5.6	14 870	12 425
Clients	5.5.7	5 376	5 405
Autres créances et comptes de régularisation - IDA	0	4 891	1 959
Disponibilités	0	12 245	23 039
Actif circulant		37 382	42 828
Total de l'actif		66 157	59 729

(en milliers d'euros)	Notes	31 12 2021	31 12 2020
Capital	0	2 002	1 937
Prime d'apport	0	19 580	17 530
Réserves	0	(241)	289
Résultat - Part Groupe	0	1 393	491
Capitaux propres - Part Groupe	0	22 734	20 247
Intérêts minoritaires	0	0	(675)
Total capitaux propres		22 734	19 572
Provisions pour risques	5.5.12	1 383	564
Emprunts et dettes financières	5.5.13	21 813	24 125
Fournisseurs	5.5.14	12 303	10 588
Autres dettes et comptes de régularisation - IDP	5.5.15	7 924	4 880
Dettes		42 040	39 593
Total du passif		66 157	59 729

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	Notes	31 12 2021	31 12 2020
Chiffre d'affaires	5.6.1	108 066	98 872
Autres produits d'exploitation	5.6.2	383	729
Achats matières et marchandises / variation du stock	5.6.3	(71 659)	(65 713)
Autres achats et services extérieurs	5.6.4	(15 465)	(16 869)
Impôts, taxes et versements assimilés		(738)	(825)
Charges de personnel	5.6.5	(15 239)	(12 744)
Dotations aux amortissements et provisions	5.6.6	(3 100)	(2 262)
Autres charges d'exploitation	5.6.7	(84)	(537)
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition		2 163	651
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		-	-
Résultat d'exploitation après amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition		2 163	651
Produits financiers		122	4 409
Charges financières		(231)	(4 531)
- Résultat financier	5.6.8	(110)	(122)
Produits exceptionnels		427	800
Charges exceptionnelles		(398)	(591)
- Résultat exceptionnel	5.6.9	29	209
Impôts sur les résultats	5.6.10	(734)	(572)
Résultat net des sociétés intégrées		1 349	166
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		44	88
Résultat de l'ensemble consolidé		1 393	254
Résultat des minoritaires		0	(237)
Résultat net part du groupe		1 393	491
Résultat par action (en €)	5.6.11	+ 0,6959 €	+ 0,2534 €
Résultat dilué par action (en €)	5.6.11	+0,6959 €	+ 0,2534 €

3 Tableau de flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 12 2021	31 12 2020
Résultat net des sociétés intégrées		1 349	166
Dotations aux amortissements et provisions	5.6.6	3 119	2 275
Reprises des amortissements et provisions		(102)	(4 393)
Plus et moins-values de cessions, nettes d'impôt		(103)	4 177
Variation des impôts différés		(100)	(25)
Marge brute d'autofinancement		4 162	2 200
Variation des intérêts courus non échus	5.5.13	5	3
Variation des stocks	5.5.6	(2 500)	(1 923)
Variation des créances clients	5.5.7	(209)	(555)
Variation des dettes fournisseurs	5.5.14	1 715	200
Variation des autres créances et comptes de régularisation	0	(2 877)	795
Variation des Autres dettes et comptes de régularisation	5.5.15	941	632
Incidence des variations de périmètre	5.4.2	908	-
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(2 016)	(847)
Dividendes reçus des sociétés en équivalence		-	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité		2 147	1 353
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5.5.2	(506)	(318)
Acquisition d'immobilisations corporelles	5.5.2	(5 921)	(1 311)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	5.5.2	417	463
Acquisition d'immobilisations financières	5.5.3	(207)	(39)
Cession d'immobilisations financières	5.5.3	11	15
Variation des créances et dettes d'immobilisations	5.5.15	408	-
Incidence des variations de périmètre	5.4.2	(6 855)	(1 941)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(12 653)	(3 131)
Augmentation de capital ou apports	0	2 115	15 233
Acquisition / Cession Actions propres	0	(87)	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	-	(489)
Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées	0	-	(144)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5.5.13	12 982	12 037
Remboursements d'emprunts	5.5.13	(15 288)	(2 067)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(278)	24 570
Variation de trésorerie		(10 783)	22 792
Trésorerie à l'ouverture	0	23 024	232
Trésorerie à la clôture	0	12 241	23 024

Dont perte sur créances de participation cédées en 2020 : (4 367 k€) (cf. 5.6.8)

4 Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves	Résultat – Part du groupe	Capitaux propres – part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation à la clôture exercice 2020	1 937	17 530	289	491	20 247	(675)	19 572
Affectation du résultat N-1	-	-	491	(491)	-	-	-
Augmentation de capital	65	2 050	-	-	2 115	-	2 115
Augmentation prime d'émission	-	-	-	-	-	-	-
Titres auto détenus	-	-	(86)	-	(86)	-	(86)
Mouvement du périmètre *	-	-	(935)	-	(935)	675	(260)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-	-	-	1 393	1 393	(0)	1 393
Situation au 31 décembre 2021	2 002	19 580	(241)	1 393	22 734	(0)	22 734

5 Notes annexes aux comptes consolidés

5.1 Entité présentant les états financiers et évènements marquants

5.1.1 Présentation du groupe et de son activité

WINFARM est une Société par Actions Simplifiée, de droit français. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 492 656 640. Le siège social de la société est situé ZI de Très Le Bois, 22600 LOUDEAC.

Les activités principales du groupe sont les suivantes :

- Agrofourniture (produits de nutrition animale, d'hygiène de santé animale) portée principalement par la société VITAL CONCEPT, et JAN DE HAAS
- Nutrition-hygiène animale, portée principalement par la société ALPHATECH,
- Activité de conseil et la formation dans les domaines agricoles et para agricoles, portée par les sociétés AGRITECH Services et SEEDEVOL,
- Activité d'exploitation d'une ferme expérimentale, portée par la société Bel-Orient.

Outre ces activités, WINFARM était actionnaire de la société PINEAU CYCLING EVOLUTION jusqu'au 17 juin 2020, dont l'objet est la gestion, l'animation et la formation d'équipes de coureurs cyclistes de haut niveau (professionnels et élites amateurs) appelés à participer à des manifestations de cyclisme, telles que le tour de France. Le groupe s'est désengagé au cours du 1^{er} semestre 2020.

5.1.2 Faits marquants de la période présentée

Augmentation du capital - Exercice d'option de surallocation

Le 8 janvier 2021, CIC MARKET SOLUTIONS, agissant en qualité d'agent stabilisateur a exercé l'option de surallocation à hauteur de 2,2 M€ donnant lieu à l'émission de 64 392 actions nouvelles supplémentaires au prix de l'offre, soit 35,00 euros par action. A l'issue de cette opération, le capital social de WINFARM est donc composé de 2 001 695 actions de 1 € de valeur nominale.

Création de la filiale SEEDEVOL

La filiale SEEDEVOL a été créée le 6 avril 2021 par WINFARM. Son capital de 1 000 € a été entièrement souscrit et versé par la société mère. Elle a pour objet de renforcer l'activité de formation dans le domaine agricole et para agricole.

Acquisition de la société JAN DE HAAS B.V

Le 2 juillet 2021, le groupe, par l'intermédiaire de la société VITAL CONCEPT, a acquis 100% du capital de la société JAN DE HAAS B.V. domiciliée Oslweg 139 à Groningue (9723BK, PAYS BAS), et immatriculée au Registre du Commerce néerlandais sous le numéro 02055190. La société a pour objet le commerce de produits et accessoires agricoles sous la marque BTN. Cette acquisition a été réalisée pour une valeur des fonds propres de JAN DE HAAS de 9 100 k€ (incluant un complément de prix estimé à 1 694 k€ au titre de la performance 2021 de ladite société) et pour une Valeur d'Entreprise implicite de 8 553 k€. Se reporter à la note 5.4.2 pour plus de détail.

Effets de l'épidémie de Covid-19 sur les activités et la situation financière du Groupe

La crise du Covid-19 n'a pas affecté le bon fonctionnement des sociétés du groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Par ailleurs, le Groupe n'a pas mis en œuvre de mesures financières dans ce cadre en 2021. Il a par ailleurs intégralement remboursé au printemps 2021 les prêts garantis par l'Etat souscrits en 2020, soit 12 000 k€.

Remboursement des PGE souscrits en 2020

Le Groupe a remboursé en 2021 les Prêts Garantis par l'Etat, souscrits en 2020 pour leur totalité, soit un montant de 12 millions d'euros.

5.1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement survenu au sein du groupe postérieurement à la date de clôture au sein du groupe ne mérite une mention particulière dans la présente annexe.

De même, à la date d'arrêt des comptes, il n'a pas été identifié d'évènement susceptible d'avoir un impact direct sur l'activité courante du groupe. Il en est ainsi de l'exposition du groupe vis-à-vis de l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 et de la poursuite de la pandémie du COVID 19.

5.2 Périmètre de consolidation

5.2.1 Société mère

S.A. WINFARM
Zone industrielle de très le bois
22603 LOUDEAC CEDEX

5.2.2 Sociétés intégrées

Société consolidée et siège social	Siren	Méthode de consolidation	% contrôle 31 décembre 2021	% contrôle 31 décembre 2020	% intérêts 31 décembre 2021	% intérêts 31 décembre 2020
<u>Par intégration globale</u>						
S.A.S AGRI TECH'SERVICE Z.I. de Calouet 22602 LOUDEAC cedex	378 920 292	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
S.C.E.A DE BEL ORIENT Z.I. de très le bois 22603 LOUDEAC Cedex	828 579 086	Intégration globale	99 ,99%	80.00%	99,99%	80.00%
S.A.S ALPHATECH Z.A. du Grand Plessis 22940 PLAINTTEL	432 833 622	Intégration globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
S.A.R.L JAN de HAAS Osloweg 139 9723 BK GRONINGUE (Pays-Bas)	02055190	Intégration globale	100.00%	-	100.00%	-
E.U.R.L GERMAFERM Z.I. de Calouet 22602 LOUDEAC cedex	333 111 763	Intégration globale	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
S.A.S SEDEVOL Z.I. de très le bois 22603 LOUDEAC Cedex	897 963 377	Intégration globale	100,00%	-	100,00%	-
S.A.R.L. TECHAGRO Z.I. de Calouet 22602 LOUDEAC cedex	453 813 628	Intégration globale	100.00%	100.00%	100,00%	100.00%
S.A.S VITAL CONCEPT Z.I. de très le bois 22603 LOUDEAC Cedex	421 319 013	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
<u>Par équivalence</u>						
S.A.S ALGAVI 3 allée abbé Grégoire 29000 QUIMPER	379403686	Mise en équivalence	40.00%	40.00%	40.00%	32.00%

5.2.3 Variations de périmètre

Opérations affectant le périmètre du groupe du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021

- Le 17 mars 2021, la société WINFARM a créé et souscrit à la totalité du capital de la filiale SEDEVOL, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, réparti en 100 actions de 10 euros chacune, domiciliée Zone Industrielle de Très le Bois à LOUDEAC (22), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-BRIEUC sous le numéro 897 963 377. La société a pour objet la formation continue.
- Le 19 mars 2021, la société WINFARM a racheté 15% des titres BEL ORIENT détenus par des associés minoritaires. A l'issue de cette opération, WINFARM détient 95% du capital social de BEL ORIENT.
Le 30 septembre 2021, BEL ORIENT a procédé à une augmentation puis une réduction de capital au seul profit de WINFARM. A l'issue de l'opération, WINFARM détient 99,99626% du capital de BEL ORIENT.
- Le 2 juillet 2021, la société VITAL CONCEPT a acquis la totalité des parts de JAN DE HAAS, société à responsabilité limitée de droit néerlandais au capital de 18 160 euros réparti en 4 000 parts sociales de 4,54 € chacune, domiciliée à Osloweg 139, GRONINGUE (PAYS BAS), et immatriculée au Registre du Commerce néerlandais sous le numéro 02055190. La société a pour objet le commerce de produits et accessoires agricoles sous la marque BTN. Se reporter à la note 5.4.2 pour plus de détails.

5.3 Règles et méthodes comptables

5.3.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de WINFARM sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement ANC n°2020-01 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Pour mémoire, les principes et méthodes comptables utilisés par le Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 étaient conformes aux dispositions du règlement CRC 99-02.

L'application du nouveau règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-01 n'a pas entraîné de changement de méthodes comptables dans l'établissement des comptes consolidés du groupe.

Par ailleurs, l'exercice comparatif au 31 décembre 2020 tel qu'il figure dans les présents états de synthèse est conforme dans sa présentation, au format prescrit par le règlement ANC 2020-01.

5.3.2 Principes et conventions générales

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux articles 121-1 et suivants du Plan comptable général :

- coûts historiques,
 - permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

Continuité d'exploitation

Les comptes consolidés de WINFARM ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 30 mars 2022 en application du principe de continuité d'exploitation, compte tenu de la capacité financière du Groupe à subvenir à ses besoins de financement des 12 prochains mois.

5.3.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires sont consolidées par intégration proportionnelle. Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Les filiales ou participations non significatives ne sont pas consolidées.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les capitaux propres d'une entreprise dont les titres sont mis en équivalence devient négative, celle-ci est retenue normalement pour une valeur nulle. Cependant, dans le cas où l'entreprise détentrice des titres a l'obligation ou l'intention de ne pas se désengager financièrement de sa participation dans l'entreprise en question, la partie négative

des capitaux propres est portée dans la rubrique des provisions. Cette provision est ajustée à la clôture de chaque période en fonction de la quote-part dans les capitaux propres de l'entreprise mise en équivalence.

A l'exception de la société ALGAVI, mise en équivalence, l'ensemble des sociétés a été consolidé selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 décembre 2021, mis en harmonie avec les principes comptables retenus par le Groupe. La durée des comptes annuels est de 12 mois pour toutes les sociétés à l'exception de la société JAN DE HASS, acquise le 2 juillet 2021 et consolidée à compter de cette date, soit du 2 juillet 2021 au 31 décembre 2021.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises au cours de la période à compter de la date de leur acquisition. Il intègre les comptes de résultat des sociétés cédées en cours de la période jusqu'à la date de cession.

5.3.4 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêt des comptes. Compte tenu des incertitudes inhérentes au secteur et à la conjoncture économique et financière qui ont des effets sur le cours des affaires de la Société, ces estimations peuvent devoir être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent ainsi différer de ces hypothèses et estimations.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de la valeur, telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture, concernent :

- L'évaluation des écarts d'acquisition,
- L'évaluation des immobilisations liées au développement,
- L'évaluation des stocks,
- L'évaluation des provisions pour engagements de retraite,
- La reconnaissance des impôts différés actifs.

5.3.5 Monnaie de présentation des comptes

Les états financiers et l'annexe sont présentés en euros.

5.3.6 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

Les décisions sur l'allocation des ressources et l'appréciation de la performance des composantes de WINFARM sont prises par le président (principal décideur opérationnel) au niveau des secteurs opérationnels, principalement constitués par les sociétés du Groupe. Ainsi, les secteurs opérationnels sont :

- Agrofourniture (produits de nutrition animale, d'hygiène de santé animale) portée principalement par les sociétés VITAL CONCEPT et JAN DE HAAS,
- Nutrition-hygiène animale, portée principalement par la société ALPHATECH et sa filiale GERMAFERM,
- Activité de conseil et la formation dans les domaines agricoles et para agricoles, portée par les sociétés AGRITECH Services et SEEDEVOL,
- Activité d'exploitation d'une ferme expérimentale, portée par la société Bel-Orient,
- Autres, comprenant la holding du Groupe et l'activité de TECHAGRO.

La marge brute correspond au chiffre d'affaires réalisé diminué des achats de matières premières et de marchandises, variations de stock incluses.

L'EBITDA ajusté et l'EBITDA sont des indicateurs de performance opérationnelle utilisés par le Groupe pour :

- piloter et évaluer ses résultats opérationnels et sectoriels ; et
- mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation des ressources.

Le Groupe considère que la présentation de ces indicateurs est pertinente puisqu'elle fournit aux lecteurs des comptes les indicateurs de pilotage utilisés en interne.

L'EBITDA ajusté et l'EBITDA ne constituent pas des agrégats financiers définis par les normes comptables françaises et peuvent ne pas être comparables aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

Le terme « EBITDA », en anglais, earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization, désigne le résultat d'exploitation du Groupe avant que n'y soient soustraits les dotations aux amortissements et les provisions sur immobilisations (mais après dotations aux dépréciations sur stocks et créances clients). Il met en évidence le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, des contraintes fiscales et du renouvellement de l'outil d'exploitation.

L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA ajusté des coûts liés au sponsoring d'une équipe de cyclisme et des droits à l'image versés à des cyclistes professionnels. Cet indicateur de mesure permet par rapport à l'EBITDA d'isoler les effets de certains facteurs spécifiques, indépendamment de leur récurrence ou non ou de leur nature de produits ou charges.

Au titre de l'information sectorielle, le Groupe distingue par ailleurs 2 secteurs géographiques :

- La France,
- Hors de France.

5.3.7 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés à la valeur d'entrée déterminée en fonction de la valeur d'usage. Selon cette méthode, lors de la première consolidation d'une entité sur laquelle le Groupe acquiert un contrôle exclusif, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur valeur d'usage à la date de prise de contrôle.

A cette date, l'écart d'acquisition est évalué comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres, et l'évaluation à la valeur d'usage des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au prix d'acquisition majoré du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition. L'évaluation des actifs et passifs identifiables doit être finalisée dans un délai se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition. Au-delà du délai d'affectation, les plus et moins-values constatées par rapport aux valeurs attribuées lors de la première consolidation sont comptabilisées en résultat.

Le Groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non de l'écart d'acquisition. Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au Groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année selon les modalités définies en note 5.3.13. Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée.

Le test annuel de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avec leur valeur actuelle. La valeur actuelle de l'écart d'acquisition ne pouvant être déterminée séparément, l'écart d'acquisition a été affecté à un groupe d'actifs ou à regroupement de groupes d'actifs afin de déterminer la valeur actuelle de ce groupe d'actifs. La valeur actuelle est déterminée par référence à la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie.

L'estimation de la valeur d'utilité de chaque unité génératrice de trésorerie est approchée par la méthode d'actualisation des flux nets de trésorerie sur la base de paramètres issus des plans d'affaires à 5 ans établis par le groupe, qui incluent des taux de croissance et de profitabilité jugés raisonnables. Les taux d'actualisation correspondent au coût moyen pondéré du capital de chaque unité génératrice de trésorerie. Le taux de croissance à long terme sur la période au-delà de 5 ans est fixé à 2%.

Lorsque la valeur nette comptable est supérieure à la valeur actuelle de l'écart d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée pour la différence. Cette dépréciation est définitive et ne pourra être reprise en cas de retour à une situation plus favorable.

5.3.8 Immobilisations incorporelles

Elles sont principalement constituées :

- De la relation clientèle,
- de la marque BTN,

les deux étant issues de l'allocation de l'écart d'acquisition de JAN DE HAAS,

- de logiciels et licences informatiques,
- de frais de développement.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Relation clientèle..... 7 ans,
- Marque.....non amortissable,
- Logiciels informatiques.....1 à 5 ans,
- Frais de développement.....3 à 5 ans.

Frais de développement

Les frais de développement sont immobilisés, par contrepartie de la production immobilisée, lorsque les critères d'activation sont remplis. Les critères d'activation des frais de développement sont les suivants :

- Faisabilité technique,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Ces frais de développement comprennent exclusivement des coûts externes, les prestations de développement étant externalisées.

Le démarrage de l'amortissement s'effectue à compter de la date de commercialisation. Les frais de développement pour lesquels l'amortissement n'a pas débuté à la clôture de la période sont présentés en « Immobilisations en cours ».

A chaque clôture, une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire s'avère inférieure au coût d'entrée. La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la valeur d'utilisation à la date de clôture et tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien laquelle peut être impactée des évolutions technologiques.

5.3.9 Immobilisations corporelles

A l'exception du cheptel bovin, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par le Groupe. L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées.

La valeur brute du cheptel bovin, composé de vaches laitières, est déterminée de façon forfaitaire selon l'âge du bovin, en application d'une grille de valorisation du prix de revient des bovins.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Agencements des terrains.....50 ans,
- Constructions.....25 à 30 ans,
- Agencements et aménagements des constructions.....8 à 15 ans,
- Installations techniques..... 5 à 15 ans,
- Matériel et outillage industriel.....3 à 15 ans,
- Installations générales et aménagements divers.....3 à 15 ans,

- Matériel de transport.....2 à 8 ans,
- Matériel informatique2 à 8 ans,
- Matériel de bureau et mobilier.....2 à 10 ans,
- Cheptel bovin..... 5 ans.

5.3.10 Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Le Groupe applique la méthode prescrite par la réglementation française lui permettant de capitaliser les contrats de crédit-bail et contrats assimilés.

Les contrats de crédit-bail et contrats assimilés sont retraités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit dès lors qu'ils transfèrent au groupe la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif loué, que la propriété soit ou non transférée à la fin du contrat. Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan pour leur valeur vénale à la date d'acquisition et amorties conformément aux méthodes comptables du groupe. En contrepartie, une dette financière du même montant apparaît au bilan et s'amortit suivant le plan de remboursement de la location financière souscrite. Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple, les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

5.3.11 Autres immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées :

- Des titres de participation et créances rattachées non consolidés,
- de créances rattachées à des participations non intégrées,
- de dépôts et cautionnements versés.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition et sont évalués ensuite sur la base de leur valeur d'utilité.

Pour les autres immobilisations financières, elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.3.12 Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie finie dès lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale diminuée des coûts de cession et la valeur d'usage. La valeur d'usage est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs.

Les écarts d'acquisition qui présentent une durée d'utilisation non limitée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié (cf. note 5.3.8).

5.3.13 Stocks

Les stocks de matières premières, de matières consommables et de marchandises sont évalués à leur coût d'achat selon la méthode

du premier entré, premier sorti (FIFO). Une provision pour dépréciation est constituée au cas par cas pour les références obsolètes ou excédentaires.

Les produits finis sont évalués à leur coût de production. Le cas échéant, une provision pour dépréciation ramène le stock de produits finis à sa valeur actuelle à la date d'arrêté des comptes.

5.3.14 Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale (coût historique). Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte du risque de non-recouvrement sur la base d'une analyse au cas par cas. Les pertes sur créances irrécouvrables sont passées en charges l'année de leur constatation.

5.3.15 Trésorerie

Pour le bilan, le poste « Trésorerie » comprend les disponibilités bancaires et placements immédiatement disponibles. Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont principalement constitués de comptes de caisse, de comptes bancaires et de valeurs mobilières de placement qui sont cessibles à court terme (c'est-à-dire moins de trois mois), très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie. Les valeurs mobilières de placements figurent au bilan pour leur coût d'acquisition ou leur valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les découverts bancaires sont inclus dans les emprunts parmi les dettes à court terme au passif du bilan.

5.3.16 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de la période. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent.

Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

5.3.17 Provisions et passifs éventuels

Une provision est constituée dès lors qu'il existe une obligation (juridique ou implicite) à l'égard d'un tiers, dans la mesure où elle peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources pour le Groupe.

Un passif éventuel est constaté lorsque :

- Le Groupe a une obligation potentielle à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- Le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation de la valorisation des provisions est revue lors de chaque clôture. Les provisions sont maintenues tant que le groupe n'est pas en mesure de statuer clairement et avec certitude sur leur dénouement.

5.3.18 Engagements de retraite

Les engagements de retraite du Groupe figurent au passif du bilan en provisions. En application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière.

Ce calcul est réalisé en application des conventions collectives applicables conformément à la recommandation ANC 2013.

Les hypothèses de calcul retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Hypothèses	31.12.2021	31.12.2020
Référence taux d'actualisation		
	Iboxx Corporates AA 10+	
Taux d'actualisation	0,98%	0,34%
Table de mortalité	INSEE 2021	INSEE 2019
Progression des salaires	1% non- cadres 1,5% cadres	1% non- cadres 1,5% cadres
Taux de turn-over	5%	5%
Age de départ à la retraite	60-67	60-67

5.3.19 Dettes

Les dettes sont comptabilisées initialement pour leur valeur nominale puis comptabilisées à leur montant nominal restant dû.

5.3.20 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la période s'il est certain dans son principe et son montant, et acquis à la période. Il est composé :

- des ventes de marchandises et de produits finis : ces ventes sont reconnues en chiffre d'affaires lors du transfert de propriété. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises,
- des prestations de services dont le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation.

5.3.21 Achats consommés

Les achats consommés correspondent au coût d'achat des matières premières et marchandises y inclus les variations de stocks.

5.3.22 Marge brute

La marge brute est définie comme la différence entre le chiffre d'affaires, les achats consommés et la production stockée figurant dans le poste « Autres produits d'exploitation ».

5.3.23 Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits et charges liés à la trésorerie et les flux bancaires, les charges d'intérêt sur les emprunts.

5.3.24 Distinction entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

Le résultat courant enregistre les produits et les charges relatifs à l'activité courante de l'entreprise. Les éléments non récurrents des activités courantes sont portés en résultat courant.

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

5.3.25 Impôt sur les résultats

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020-01, un impôt différé est comptabilisé en cas :

- de différence temporaire entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le taux d'impôt qui s'appliquera à la date de reversement de la différence.

En application du règlement n° 99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas de résultats futurs ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche. Cette probabilité est appréciée à la clôture de chaque période.

5.3.26 Résultat net par action

Le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ajusté de l'incidence de la conversion maximale des instruments dilutifs en actions ordinaires. A la clôture la société n'a pas d'instruments dilutifs.

5.4 Informations sectorielles et autres informations significatives

5.4.1 Information sectorielle

Exercice clos le 31 décembre 2021						
(en milliers d'euros)	Agrofourniture	Nutrition-hygiène animale	Conseil	Ferme expérimentale	Autres	Total
Chiffre d'affaires	96 725	9 806	1 001	489	45	108 065
Marge brute	29 843	5 097	1 000	212	(8)	36 144
Taux de marge brute	30,85%	51,98%	99,93%	43,33%	-18,48%	33,45%
EBITDA	6 810	717	99	(664)	(2 067)	4 896
Taux d'EBITDA	7,04%	7,31%	9,90%	-135,71%	ns	4,53%
EBITDA ajusté	7 010	717	99	(664)	(2 067)	5 096
Taux d'EBITDA ajusté	7,25%	7,31%	9,90%	-135,71%	ns	4,72%

Exercice clos le 31 décembre 2020						
(en milliers d'euros)	Agrofourniture	Nutrition-hygiène animale	Conseil	Ferme expérimentale	Autres	Total
Chiffre d'affaires	85 721	11 775	822	466	88	98 872
Marge brute	26 180	5 899	822	234	50	33 186
Taux de marge brute	30,54%	50,10%	100,00%	50,12%	57,47%	33,56%
EBITDA	4 312	372	101	(487)	(1 589)	2 709
Taux d'EBITDA	5,03%	3,16%	12,37%	-104,44%	Ns	2,74%
EBITDA ajusté	6 357	1 542	101	(487)	(1 539)	5 974
Taux d'EBITDA ajusté	7,42%	13,10%	12,37%	-104,44%	Ns	6,04%

Le tableau suivant présente la réconciliation de l'EBITDA avec le compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Résultat d'exploitation	2 163	651
Dotations aux amortissements	2 732	2 058
Reprises sur amortissements	(0)	(0)
EBITDA	4 896	2 709
Dépenses de sponsoring – PINEAU CYLCING EVOLUTION	200	2 800
Dépenses de droit à l'image	0	465
EBITDA ajusté	5 096	5 974

Actifs et passifs sectoriels

Exercice clos le 31 décembre 2021							
(en milliers d'euros)	Agrofourniture	Nutrition-hygiène animale	Conseil	Ferme expérimentale	Autres	Total	
Immobilisations corporelles	7 182	839	41	5 962	1 220	15 245	
Stock	12 461	2 204	-	172	32	14 870	
Créances d'exploitation	5 360	1 398	203	186	77	7 224	
Créances diverses	2 109	222	39	39	671	3 080	
Total actif	27 113	4 664	283	6 359	2 000	40 419	
Dettes financières	14 237	41	29	2 519	4 988	21 813	
Dettes d'exploitation	12 929	2 212	221	292	517	16 170	
Autres dettes	3 309	165	102	251	268	4 094	
Total dettes	30 475	2 417	352	3 061	5 773	42 078	

Exercice clos le 31 décembre 2020							
(en milliers d'euros)	Agrofourniture	Nutrition-hygiène animale	Conseil	Ferme expérimentale	Autres	Total	
Immobilisations corporelles	6 928	345	39	4 141	236	11 689	
Stock	9 583	2 648	-	152	58	12 441	
Créances d'exploitation	3 428	2 072	115	79	191	5 885	
Créances diverses	1 253	136	41	25	24	1 479	
Total actif	21 192	5 201	195	4 397	509	31 493	
Dettes financières	15 383	2 128	48	3 041	3 525	24 125	
Dettes d'exploitation	10 564	1 388	146	261	1 124	13 483	
Autres dettes	1 260	462	114	85	64	1 985	
Total dettes	27 207	3 978	308	3 387	4 713	39 593	

Actifs et passifs à l'étranger

Exercice clos le 31 décembre 2021						
(en milliers d'euros)	Agrofourniture	Nutrition-hygiène animale	Conseil	Ferme expérimentale	Autres	Total
Immobilisations corporelles	294					294
Stock	1 537					1 537
Créances d'exploitation	476					476
Créances diverses	246					246
Total actif	2 553					2 553
Dettes financières	-					-
Dettes d'exploitation	1 411					1 411
Autres dettes	162					162
Total dettes	1 573					1 573

Les actifs présents à l'étranger ne sont pas significatifs en 2020.

5.4.2 Acquisition de la société Jan de Haas

Comme indiqué ci-avant, le 2 juillet 2021, le groupe, par l'intermédiaire de la société VITAL CONCEPT, a acquis 100% du capital de la société JAN DE HAAS B.V. domiciliée Osloweg 139 à Groningue (9723BK, PAYS BAS), et immatriculée au Registre du Commerce néerlandais sous le numéro 02055190. La société a pour objet le commerce de produits et accessoires agricoles sous la marque BTN.

Cette acquisition a été réalisée pour une valeur des fonds propres de JAN DE HAAS de 9 100 k€ (incluant un complément de prix estimé à 1 694 k€ au titre de la performance 2021 de ladite société) et pour une valeur d'entreprise implicite de 8 553 k€, déduction faite de la trésorerie la trésorerie acquise, soit 551 k€.

Etant donné que les capitaux propres de JAN DE HAAS étaient de 2 058 k€ au 30 juin 2021 (la « Date d'Evaluation »), l'écart d'acquisition à allouer s'élevait à 7 042 k€.

En application de l'article 237-1 du règlement de l'ANC n°2020-01, le prix d'acquisition a fait l'objet d'une démarche d'identification et de valorisation des actifs et passifs acquis à leur valeur d'entrée pour le Groupe. Le tableau ci-dessous présente l'allocation de cet écart d'acquisition brut, les impôts différés sur cet écart d'acquisition ainsi que les durées d'amortissement retenus le cas échéant :

Détail de l'écart d'acquisition	Montants	Impôt différés	Modalités d'amortissement
Ecart d'acquisition affecté aux relations clients	2 500	(625)	Amorti sur 7 ans
Ecart d'acquisition affecté à la marque	1 000	(250)	Non amorti
Ecart résiduel	3 542		Non amorti
Ecart d'acquisition total	7 042	(875)	

Après prise en compte de la juste valeur des actifs incorporels acquis, l'écart d'acquisition résiduel est estimé à 3 542 K€ (hors impôts différés passifs). Cet écart d'acquisition est par nature constitué d'éléments incorporels non reconnaissables en tant qu'actifs séparables, constitutifs d'avantages économiques futurs, tel que le capital humain de JAN DE HAAS ou les synergies futures liées au déploiement à l'international.

Le protocole d'acquisition prévoit le paiement d'un complément de prix calculé sur les performances de l'entreprises de 2021 et 2022. Celui-ci est égal à 5 fois le différentiel d'EBITDA entre 2020 et 2021, puis 4 fois le différentiel d'EBITDA entre 2021 et 2022. Le premier complément de prix a été constaté pour 1 694 K€ dans les comptes au 31 décembre 2021. Le second complément de prix ne pouvant être mesuré de manière fiable, celui-ci n'a fait l'objet d'aucune évaluation au 31 décembre 2021, et n'est donc pas constaté en comptabilité à la clôture des comptes.

Incidence de la variation de périmètre sur le tableau de flux de trésorerie

L'incidence de l'entrée de périmètre de la société JAN DE HAAS telle qu'elle ressort du tableau de flux de trésorerie est de 6 855 K€, à savoir :

(en milliers d'euros)	31 12 2021
Prix d'acquisition y inclus complément de prix comptabilisé au 31 décembre 2021	9 100
Complément de prix comptabilisé, non décaissé par le Groupe au 31 décembre 2021	(1 694)
Trésorerie acquise en date d'entrée de périmètre le 2 juillet 2021	(551)
Incidence de la variation de périmètre sur les flux de trésorerie	(6 855)

Les tableaux ci-dessous présentent par ailleurs la contribution aux principaux agrégats du bilan, du compte de résultat et de tableau de flux de trésorerie de cette acquisition.

Contribution sur le bilan

(en milliers d'euros)	31 12 2021
Immobilisations incorporelles	7 236
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	3 542
Immobilisations corporelles	274
Actif immobilisé	7 510
Stocks en cours	1 506
Clients	264
Autres créances et comptes de régularisation - IDA	377
Disponibilités	1 244
Actif circulant	3 391
Total de l'actif	10 901

(en milliers d'euros)	31 12 2021
Réserves	8 225
Résultat - Part Groupe	396
Capitaux propres - Part Groupe	8 621

Total capitaux propres	8 621
Provisions pour risques	830
Fournisseurs	1 098
Autres dettes et comptes de régularisation - IDP	352
Dettes	1 450
Total du passif	10 901

Contribution sur le résultat (6 mois)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 12 2021 6 mois	Résultat BTN sur 12 mois
Chiffre d'affaires	6 436	12 787
Autres produits d'exploitation	10	23
Achats matières et marchandises / variation du stock	(4 367)	(8 723)
Autres achats et services extérieurs	(888)	(1 925)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1)	(6)
Charges de personnel	(484)	(961)
Dotations aux amortissements et provisions	(278)	(183)
Autres charges d'exploitation	(5)	(6)
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	424	1 006
Dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	-	-
Résultat d'exploitation après amortissement et dépréciations des écarts d'acquisition	424	1 006
Produits financiers	62	117
Charges financières	(9)	(10)
- Résultat financier	53	107
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles	(2)	(2)
- Résultat exceptionnel	(2)	(2)
Impôts sur les résultats	(79)	(221)
Résultat net des sociétés intégrées	396	890

Contribution sur le tableau de flux (6 mois)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 12 2021
Résultat net des sociétés intégrées	396
Dotations aux amortissements et provisions	278
Reprises des amortissements et provisions	(1)
Plus et moins-values de cessions, nettes d'impôt *	2
Variation des impôts différés	(45)
Marge brute d'autofinancement	630
Variation des stocks	11
Variation des créances d'exploitation	(120)
Variation des dettes d'exploitation	138
Variation des créances hors exploitation	(50)
Variation des dettes hors exploitation	121
Charges et produits constatés d'avance	111
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	211
Dividendes reçus des sociétés en équivalence	-
Flux net de trésorerie généré par l'activité	842
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(125)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(24)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(149)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-
Variation nette de trésorerie	694
Trésorerie à l'ouverture	551
Trésorerie à la clôture	1 244

5.5 Informations sur le bilan

5.5.1 Ecart d'acquisition

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/2021	Amortissement / Perte de valeur	Valeur nette 31/12/2021	Valeur nette 31/12/2020
AGRITECH	341	(78)	263	263
ALPHATECH	1 438	(43)	1 395	1 395
BEL ORIENT (1)	616	-	616	-
JAN DE HAAS (2)	3 542	-	3 542	-
GERMAFERM	3	(1)	2	2
TECHAGRO	6	(1)	5	5
VITAL CONCEPT	1 640	(376)	1 264	1 264
Total	7 586	(499)	7 087	2 929

1 - L'acquisition de la participation minoritaire dans BEL ORIENT le 19 mars 2021, puis l'augmentation suivie de la réduction du capital du 30 septembre 2021 ont dégagé un écart d'acquisition de 616 K€ sur l'exercice.

2 - L'acquisition de JAN DE HAAS le 2 juillet 2021 a dégagé un écart d'acquisition résiduel non-affecté sur les autres postes d'actifs et de passif de 3 542 k€ sur l'exercice.

En l'absence de limite prévisible de durée pendant laquelle les écarts d'acquisition procureront des avantages économiques au Groupe, ces derniers ne sont pas amortis. Aucune dépréciation des écarts d'acquisition n'a été constatée sur la période au terme des tests de perte de valeur. Le montant d'amortissement / perte de valeur de 499 K€ comptabilisé dans les comptes correspond à l'amortissement des écarts d'acquisition jusqu'au 1^{er} janvier 2016.

5.5.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Tableau des immobilisations

(en milliers d'euros)	Valeur brute 31/12/2020	Mouvements du périamètre	Acquisitions (1)	Cessions / sorties	Valeur brute 31/12/2021
Ecart d'acquisition	3 429	4 157	-	-	7 586
Concessions Brevets et licences (1)	1 014	335	289	156	1 482
Frais de développement	277	-	-	-	277
Autres immobilisations incorporelles	-	3 500	18	-	3 518
Immobilisations en-cours	225	-	210	11	424
Sous-total immobilisations incorporelles	4 945	7 992	517	167	13 287
Terrains et agencements	345	-	1	-	346
Constructions	4 917	-	140	199	4 858
Installations techniques et outillage industriel	2 983	516	228	218	3 509
Matériel de transport pris en location financières	6 255	-	1 032	124	7 163
Cheptel	332	-	63	84	311
Autres immobilisations corporelles (1)	3 738	867	1 811	362	6 054
Immobilisations corporelles en cours	33	-	2 668	20	2 681
Sous-total immobilisations corporelles	18 603	1 383	5 943	1 007	24 922
Total Valeur Brute	23 548	9 375	6 460	1 174	38 209

1 – Dont virement de postes à postes :

- Concessions brevets et licences : 10 k€
- Autres immobilisations corporelles : 10 k€

5.5.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent principalement :

- Ecarts d'acquisition : cf. : ci-dessus en 5.5.1
- A des frais de développement relatifs aux nouveaux produits commercialisables
- Aux développements informatiques (CRM principalement, dont 335 K€ inclus dans le cadre du rachat de JAN DE EHAAS)

- A l'allocation du prix d'acquisition de JAN DE HAAS sur deux actifs incorporels identifiés :
 - La marque BTN pour un montant brut de 1 000 K€, à durée de vie indéfinie
 - La relation clientèle pour un montant brut de 2 500 K€, amortie sur une durée de 7 ans.

5.5.2.2 Immobilisations corporelles

Le groupe est propriétaire des biens immobiliers suivants :

- Erdre d'Anjou (49220) : magasin et entrepôt
- Rohan (56580) : ferme expérimentale (construction sur sol d'autrui)

Les autres sites principaux de production ou d'entreposage sont pris en location notamment à :

- Loudéac (22600) : entrepôt – magasin et services généraux
- Groningue (Pays-Bas) : entrepôt – magasin et services généraux
- Plaintel (22940) : centre de production
- Rohan (56580) : ferme expérimentale (terrains)

Seul le matériel de transport est pris en location financière.

Le groupe est propriétaire d'un cheptel de 300 vaches laitières, porté par la ferme expérimentale de Bel-Orient.

5.5.2.3 Principales acquisitions de la période

A l'exception de l'incidence de l'allocation de l'écart d'acquisition de JAN DE HAAS tel que mentionné ci-avant, les principaux investissements réalisés au cours de la période concernent :

- L'acquisition de matériels de transport en direct : 1 398 K€
- Le renouvellement du matériel de transport en locations financières : 1 032 K€
- Les travaux d'agencements techniques dans la ferme expérimentale : 2 100 K€ (travaux en cours à la date d'arrêt)
- Du matériel industriel pour l'activité de production : 568 K€ (non encore utilisé à la date d'arrêt)

Tableau des amortissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amort. 31/12/2020	Mouvements du périmètre	Dotations	Reprises	Amort. 31/12/2021
Ecarts d'acquisition	500	-	-	-	500
Concessions, brevets, licences	785	46	141	156	816
Frais de développement	47	-	55	-	102
Autres immobilisations incorporelles (1)	-	-	179	-	179
Sous-total immobilisations incorporelles	1 332	46	375	156	1 597
Terrains et agencements	35	-	16	-	51
Constructions	876	-	285	45	1 116
Installations techniques et outillage industriel	2 044	358	254	178	2 478
Matériel pris en location financières	1 740	-	1 161	124	2 777
Cheptel	100	-	89	84	105
Autres immobilisations corporelles	2 119	715	557	242	3 149
Sous-total immobilisations corporelles	6 914	1 073	2 362	673	9 676
Total Amortissement	8 246	1 119	2 737	829	11 273

1 – Amortissement de la clientèle BTN cf 5.4.2 ci-dessus

5.5.3 Immobilisations financières

Tableau des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Mouvements du périmètre	Augmen- tation	Diminutions	Autres variations	31/12/2021
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-
Titres et créances rattachées non consolidés	55	-	205	-	-	260
Prêts	56	-	-	11	-	45
Dépôts et cautionnements	559	-	2	-	-	561
Dépréciation	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	670	-	207	11	-	866

Les dépôts et cautionnements correspondent à des fonds de garantie bancaire (175 K€), cautions sur loyers immobiliers (315 K€), cautions diverses (71 K€).

Les prêts concernent un prêt à la société SCI DE TRES LE BOIS pour un montant de 45 K€.

Les titres et créances rattachées non consolidées concernent :

- des placements financiers immobilisés pour 200 K€,
- des titres de coopérative dont le groupe est adhérent pour 46 K€,
- et divers titres pour 5 K€.

5.5.4 Tableau des filiales et participations

Au 31/12/2021, le groupe détient les participations suivantes, non consolidées.

(en milliers d'euros)	Siège social	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Montant des créances rattachées		Montant des cautions
			Brute	Nette	Brute	Nette	
SCI DE TRES LE BOIS	ZI de Très le Bois 22600 LOUDEAC	11,11%	1	1	-	-	-
SCI B2F CITATION HANGAR	ZA du Piquet 35370 ETRELLES	25,77%	1	1	-	-	-

Le groupe n'exerce aucun contrôle dans la gestion de la SCI TRES LE BOIS.

La SCI B2F CITATION HANGAR n'est pas gérée par le groupe et présente un caractère marginal et non significatif au regard de l'activité du groupe.

5.5.5 Entreprises associées

Quote-part de résultat et de capitaux propres des entreprises associées

(en milliers d'euros)	Résultat		Capitaux propres*	
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
ALGAVI	47	68	838	791
Total	47	68	838	791

* Contribution des entreprises associées dans les capitaux propres du groupe (quote-part des capitaux propres de la société mise en équivalence, nette de la valeur des titres).

Détail par société des éléments significatifs

(en milliers d'euros)	Activité	Chiffre d'affaires	Résultat net	31/12/2021	
				Capitaux propres	Total bilan
ALGAVI	Fabrication de compléments alimentaires	3 751	118	2 095	4 984

5.5.6 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut 31/12/2021	Dépréciation 31/12/2021	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Marchandises	12 455	53	12 402	9 451
Matières premières	2 081	7	2 074	2 308
En-cours	1	-	1	5
Produits finis	402	10	392	661
Stock total	14 939	69	14 870	12 425

Les matières premières, les encours et les produits finis proviennent principalement de l'activité industrielle de la société ALPHATECH. Les stocks de marchandises sont principalement détenus par VITAL CONCEPT et JAN DE HAAS.

5.5.7 Créances clients et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients	3 641	5 165
Clients douteux	411	197
Produits non encore facturés	1 686	164
Dépréciation des clients	(362)	(121)
Créances clients	5 376	5 405

5.5.8 Autres créances et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes versés (1)	901	-
Fournisseurs débiteurs	804	165
Avoirs à recevoir	631	495
Créances sociales	7	6
Créances fiscales	1 004	485
Comptes courants débiteurs	561	12
Autres débiteurs	30	196
Impôts différés	266	211
Charges constatées d'avance	687	389
Autres créances et comptes de régularisation	4 891	1 959

1 - Le poste « avances et acomptes versés » est essentiellement constitué des sommes versées pour la réservation des semences dont la livraison n'interviendra qu'au printemps 2022.

5.5.9 Etat des échéances des créances

A la clôture, la ventilation des créances et des dettes par échéances se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Créances de l'actif immobilisé	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	5 376	5 376	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	4 891	4 891	-	-
Etat des créances	10 267	10 267	-	-

5.5.10 Trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières	-	750
Disponibilités	12 245	22 289
Trésorerie active	12 245	23 039
Concours bancaires	(4)	(15)
Trésorerie passive	(4)	(15)
Trésorerie nette	12 241	23 024

5.5.11 Capitaux propres

(en milliers d'euros)

Catégories de titres	Total	Actions ordinaires	Actions de préférences ADP2019
Au 31 décembre 2019	51	36	15
Augmentation au cours de la période	1 902	1 902	-
Diminutions au cours de la période	15	-	15
Au 31 décembre 2020	1 937	1 937	-
Augmentation au cours de la période	65	65	-
Diminutions au cours de la période	-	-	-
Au 31 décembre 2021	2 002	2 002	-

Catégories de titres	Valeur nominale		Nombre de titres		Annulées ou transformées pendant l'exercice	Fin d'exercice
	Début de l'exercice	Fin d'exercice	Début de l'exercice	Créées pendant l'exercice		
Actions ordinaires	1,00	1,00	1 937 303	64 392	-	2 001 695
Total			1 937 303	64 392	-	2 001 695

A la clôture de l'exercice, WINFARM détient en propre 3 095 titres gérés dans le cadre d'un compte de liquidité ouvert à cet effet et conclu avec le CIC MARKET SOLUTIONS. La valeur boursière de ces titres à la date de clôture s'élève à 93 K€.

5.5.12 Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31/12/2021
Provision pour engagement retraite	514	34	-	11	538
Provision pour mise en équivalence	-	-	-	-	-
Provision pour impôts différés passif (1)	-	875	45	-	830
Autres provisions	50	15	50	-	15
Provisions pour risques et charges	564	924	95	11	1 383

1 – La provision pour impôts différés passif concerne exclusivement l'impôt sur l'allocation des actifs identifiés dans le cadre du rachat de JAN DE HAAS, soit 3 500 K€ (cf.5.5.2.1 ci-dessus).

5.5.13 Emprunts et dettes financières

A la clôture, les dettes financières se composent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Emprunts, dettes et crédits à plus d'un an à l'origine	17 363	4 549	11 051	1 763
Dettes financières sur locations financières	4 370	1 134	3 168	68
Autres emprunts et dettes financières	76	76	-	-
Concours bancaires courants	4	4	-	-
Endettement financier	21 813	5 763	14 219	1 831
<i>Emprunts souscrits sur la période</i>	<i>11 950</i>			
<i>Dettes financières sur locations financières souscrits sur la période</i>	<i>1 032</i>			
<i>Emprunts remboursés sur la période</i>	<i>14 134</i>			
<i>Dettes financières sur locations financières remboursées sur la période</i>	<i>1 152</i>			

Les PGE souscrits en 2020 pour un montant de 12 millions d'euros ont été intégralement remboursés au printemps 2021.

Au 31 décembre 2021, il n'existe aucun covenant bancaire.

5.5.14 Fournisseurs et comptes rattachés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	11 609	9 895
Factures non parvenues	694	693
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 303	10 588

5.5.15 Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Avances et acomptes reçus	17	-
Clients créditeurs	471	291
Avoir à émettre	17	28
Dettes sociales	2 763	2 206
Dettes fiscales	1 396	828
Fournisseurs d'immobilisation	2 247	145
Autres dettes	129	115
Produits constatés d'avance	884	1 267
Autres dettes d'exploitation et comptes de régularisation	7 924	4 880

Les produits constatés d'avance correspondent essentiellement aux ventes facturées sur la période mais dont le transfert de propriété n'est intervenu que sur la période suivante (livraisons en transit).

Les dettes sur acquisitions d'immobilisations à la clôture concernent principalement :

- les travaux d'aménagements des constructions engagés sur la ferme expérimentale pour 204 K€ ;
- le développement du CRM pour 348 K€ ;
- le complément de prix sur l'acquisition des titres JAN DE HAAS pour 1 694 K€.

5.5.16 Etat des échéances des dettes

A la clôture, la ventilation des dettes par échéances se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut	Echéance moins d'un an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
Fournisseurs	12 303	12 303	-	-
Dettes fiscales et sociales	4 159	4 159	-	-
Autres dettes	2 881	2 881	-	-
Produits constatés d'avance	884	884	-	-
Etat des dettes d'exploitation	20 227	20 227	-	-

5.6 Informations sur le compte de résultat

5.6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué des ventes de marchandises, de ventes de produits finis et de prestations de services tels que décrits en note 5.1.1 ci-dessus.

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020	Diff.	Diff. %
Ventes de marchandises	98 159	87 106	11 052	12,69%
Ventes de produits finis	8 133	10 163	(2 030)	-19,98%
Prestations de services	1 774	1 603	171	10,67%
Chiffres d'affaires	108 066	98 872	9 193	9,30%

Répartition du chiffre d'affaires par secteur géographique :

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
France	92 170	89 024
Hors de France	15 896	9 848
Chiffres d'affaires	108 066	98 872

5.6.2 Autres produits d'exploitation

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Production stockée	(263)	26
Production immobilisée	170	148
Subventions d'exploitation	52	44
Reprises sur amortissements et provisions	102	28
Autres produits	152	370
Transferts de charges	170	113
Autres produits d'exploitation	383	729

La production immobilisée de l'exercice correspond au développement de nouveaux projets destinés à la vente et au développement du système informatique.

5.6.3 Achats consommés

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
Achats de marchandises	66 240	59 158
Variation de stocks	(1 474)	(1 366)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	6 665	8 452
Variation de stock de matières premières	227	(531)
Achats consommés	71 659	65 713

5.6.4 Charges externes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Sous-traitance	190	117
Loyers	2 996	2 902
Intermédiaires et honoraires	1 071	525
Frais de transport	3 191	2 600
Publicité	1 770	1 940
Sponsoring équipe cycliste	200	2 800
Déplacements - Missions et réceptions	660	446
Frais postaux et télécommunications	934	932
Services bancaires	167	133
Autres achats et charges externes	4 286	4 474
Autres charges externes	15 465	16 869

Les loyers correspondent principalement aux locations simples des locaux industriels, des entrepôts de stockages et des bureaux.

5.6.5 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et traitements	10 951	9 336
Charges sociales	4 045	3 261
Participation des salariés	243	147
Charges de personnel	15 239	12 744

Les charges de personnel augmentent de 19,58% par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la progression des effectifs.

5.6.6 Dotations aux amortissements et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements sur immobilisations	2 736	2 045
Dotations aux provisions sur actif circulant	330	60
Dotations aux provisions pour risques et charges	34	157
Dotations aux amortissements et provisions	3 100	2 262

Les dotations et reprises nettes telles qu'elles figurent dans le tableau de flux de trésorerie sont composées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Reprises amortissements et provisions	102	4 393
Dotations aux amortissements et provisions	(3 119)	(2 275)
Dotations et reprises	(3 017)	2 118
<i>Reprises et dotations d'exploitation</i>	<i>(2 998)</i>	<i>(2 234)</i>
<i>Reprises et dotations financières</i>	<i>-</i>	<i>4 365</i>
<i>Reprises et dotations exceptionnelles</i>	<i>(19)</i>	<i>(13)</i>
Dotations et reprises	(3 017)	2 118

5.6.7 Autres charges d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Droits à l'image	-	465
Autres charges	84	72
Autres charges d'exploitation	84	537

Les droits à l'image représentent des contrats de concession du droit d'utilisation et de commercialisation de la personnalité de cyclistes professionnels de l'équipe cycliste, portée par la société PINEAU CYCLING EVOLUTION. Ces droits à l'image ont été versés à 3 cyclistes en 2020. Aucun droit n'a été versé en 2021.

5.6.8 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Dividendes	7	
Escomptes obtenus	109	40
Reprises sur dépréciations	-	4 367
Autres produits financiers	5	4
Total des produits financiers	121	4 409
Dotations aux dépréciations	-	-
Intérêts et charges assimilées	(226)	(164)
Autres charges financières	(5)	(4 367)
Total des charges financières	(231)	(4 531)
Résultat financier	(110)	(122)

Suite à la cession de la participation détenue dans PCE le 17 juin 2020, concomitant à l'abandon partiel de la créance en compte courant et la cession du solde de cette créance en compte courant, la dépréciation constituée au 31 décembre 2019 a été reprise en 2020 pour un montant de 4 367 K€.

Les charges financières de 2020 correspondent à hauteur de 4 365 K€ aux opérations susvisées.

La hausse des charges d'intérêts sur 2021 se justifie principalement par la rémunération des prêts PGE remboursés au printemps 2021.

5.6.9 Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	212
Produits de cession d'actifs	417	588
Total des produits exceptionnels	427	800
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(65)	(180)
Valeur nette des immobilisations cédées	(314)	(398)
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	(19)	(13)
Total des charges exceptionnelles	(398)	(591)
Résultat exceptionnel	29	209

Le résultat exceptionnel est essentiellement dégagé par la vente d'actifs immobilisés du groupe dont :

- Ventes sur le cheptel : + 2 K€
- Vente de matériel divers : 103 K€

5.6.10 Impôt

Ventilation de l'impôt sur les résultats

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Charge / (produit) d'impôt exigible	834	597
Charge / (produit) d'impôt différé	(100)	(25)
Charge / (produit) d'impôt	734	(572)

Détail des impôts différés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Réintégrations fiscales temporaires	124	78
Retraitements de consolidation	168	165
Retraitement des locations financières	(9)	(6)
Amortissements dérogatoires	(17)	(26)
Actifs d'impôt différé	266	211
Allocation du prix d'acquisition JAN DE HAAS sur les postes d'actifs incorporels	(830)	-
Passif d'impôt différé	(830)	-
Impôt différé net	(564)	211

Impôts sur déficits reportables

Les déficits reportables ne sont pas activés par le Groupe. Les déficits cumulés représentent une base de 7 688 K€ à la clôture, principalement imputables aux sociétés :

- BEL ORIENT : 4 477 K€
- WINFARM : 1 934 K€
- SEEDEVOL : 24 K€
- TECHAGRO : 2 K€
- Etablissement stable de VITAL CONCEPT en Belgique : 1 289 K€

Analyse de la charge d'impôt :

Montants en €	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Taux IS
Résultat des entreprises intégrées	2 083	734	35,25%
Impact des charges définitivement non déductibles	(48)		
Quote-part taxable sur distributions de dividendes - Sociétés de personnes			
<i>Dividendes reçus hors périmètre bénéficiant du régime mère/fille</i>	<i>(7)</i>		
<i>Quote-part taxable sur distributions de dividendes</i>	<i>15</i>		
<i>Quote-part taxable sur résultat des sociétés de personnes</i>	<i>-</i>		
<i>Résultat de cession des titres consolidés</i>	<i>-</i>		
Déficits			
<i>Déficits de la période non activés</i>	<i>1 273</i>		
<i>Déficits précédemment non activés et utilisé</i>	<i>(259)</i>		
Ajustements divers sur l'impôt			
<i>Incidence IS variation des taux d'IS</i>		<i>27</i>	
<i>Crédits d'impôt</i>		<i>51</i>	
<i>Impôt payé à l'étranger</i>		<i>(2)</i>	
Total	3 058	810	26,50%

5.6.11 Résultat par action

Les instruments donnant droit au capital de façon différée sont considérés comme anti-dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat net par action. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net (en K€)	1 393	491
Nombre moyen d'actions pondéré	2 001 695	1 937 303
Résultat par action (en €)	+ 0,6959 €	+ 0,2534 €
Nombre moyen d'actions pondéré dilué	2 001 695	1 937 303
Résultat de base par action (en €)	+ 0,6959 €	+ 0,2534 €

5.7 Autres informations

5.7.1 Effectif

Effectifs moyens	Total 31/12/2021	cadres	maitrise	employés	ouvriers	Total 31/12/2020
AGRITECH	10	2	-	7	-	9
ALPHATECH	32	5	4	4	19	35
BEL ORIENT	5	-	-	-	5	5
JAN DE HAAS	34	2	2	30	-	-
WINFARM	7	3	2	1	1	4
GERMAFERM	-	-	-	-	-	-
SEEDEVOL	0	0	-	-	-	-
TECHAGRO	1	-	1	-	-	1
VITAL CONCEPT	224	20	33	85	86	217
Total	312	32	42	127	111	271

5.7.2 Parties liées

Hors rémunération des dirigeants, les transactions conclues avec des parties liées correspondent à des prestations ou loyers facturés par des SCI ou SARL à des conditions de marché et de règlement habituelles pour ce type de prestations. Ces SCI/SARL sont détenues majoritairement par des actionnaires du groupe.

Bail commercial avec la SCI DE TRES LE BOIS

La SCI TRES LE BOIS est détenue à hauteur de 89% par Monsieur Patrice ETIENNE.

Bail conclu le 29 juin 2020 pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2029 avec VITAL CONCEPT. Le loyer annuel est fixé à 1 008 K€ soit 84 K€ par mois. Le loyer est indexé chaque année selon d'indice ILC de l'INSEE.

Le montant total des loyers payés à la SCI TRES LE BOIS s'élève à 1010 K€ pour l'exercice 2021.

Bail commercial avec la SCI DE BEAU SOLEIL

La SCI BEAU SOLEIL est détenue à hauteur de 80% par Monsieur Patrice ETIENNE.

Bail conclu le 11 décembre 2013 pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2023 avec ALPHATECH. Ce contrat de bail a fait l'objet d'un avenant signé le 20 mars 2020 venant autoriser ALPHATECH à sous louer une partie de ces locaux sis ZI du Grand Plessis – 22940 PLAINTTEL. Le loyer est indexé chaque année selon d'indice ILC de l'INSEE.

Le montant total des loyers payés à la SCI DE BEAU SOLEIL s'élève à 373 K€ pour l'exercice 2021.

Contrat de bail rural entre la SCI DE BEL ORIENT et la SCEA DE BEL ORIENT

Monsieur Patrice Etienne est gérant de la SCI DE BEL ORIENT et de la SCEA DE BEL ORIENT.

Le contrat conclu le 22 juin 2017 a été consenti pour une durée de 18 années entières et consécutives commençant à courir à compter du 22 juin 2017 pour se terminer le 21 juin 2035. Le fermage annuel est fixé à la somme de 70.000 euros actualisé chaque année en fonction de la variation de l'indice national des fermages publié annuellement par arrêté ministériel.

Le montant total des loyers payé à la SCI DE BEL ORIENT s'élève à 87 K€ pour l'exercice 2021.

Contrat de prêt entre VITAL CONCEPT et la SCI DE TRES LE BOIS

La SCI TRES LE BOIS est détenue à hauteur de 89% par Monsieur Patrice ETIENNE.

Prêt conclus en 2010 entre VITAL CONCEPT et la SCI TRES LE BOIS pour un montant initial de 275 365 euros remboursable par échéances annuelles constantes de 12 139,34 euros sur 15 ans au 31 décembre de chaque année de 2010 à 2025. Le prêt est rémunéré au taux de 3%.

Le montant des intérêts versés sur l'exercice 2021 s'élève à 2 K€.

Contrat de prestation de services entre TECHAGRO et la SCI TRES LE BOIS

Contrat de prestation de services en date du 26 juin 2014 conclu pour une durée commençant à courir à compter du 1^{er} janvier 2014 et se terminant le 31 décembre 2014. Ce bail prévoit un renouvellement annuel par reconduction tacite. En contrepartie des prestations effectuées, TECHAGRO perçoit une rémunération égale au montant de ses charges affectées à l'exécution de ses prestations, majorée de 10%.

5.7.3 Rémunération des dirigeants

Rémunération de Monsieur Patrice Etienne au titre de son mandat de Président-Directeur Général de la Société

Monsieur Patrice ETIENNE a été nommé Président du Conseil d'administration à compter du 18 septembre 2020.

Dirigeant mandataire social	31/12/2021	31/12/2020
Patrice Etienne – Président Directeur Général		
Rémunérations brutes attribuées au titre de l'exercice	387 510 €	197.800 € (nets)* 99.566,67 € (bruts) *
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	N/A	N/A
Valorisation des actions attribuées gratuitement	N/A	N/A
Valorisation des autres plans de rémunération de long terme	N/A	N/A
TOTAL	387 510 €	197.800 € (nets)* 99.566,67 € (bruts) *

**Au titre de l'exercice 2020 et jusqu'à la transformation de la Société en société anonyme intervenue le 18 septembre 2020, la rémunération due à la société Très le Bois au titre de son mandat de Président de la Société a été de 477.300 € HT. Il est précisé que M. Patrice Etienne, gérant de la société Très le Bois, a perçu, au titre de son mandat, une rémunération nette (y compris les avantages en nature) du 1er janvier 2020 au 18 septembre 2020 de 197.800 €. Pour la période allant du 19 septembre 2020 au 31 décembre 2020, Monsieur Patrice Etienne a perçu une rémunération brute (hors avantage en nature) de 99 566.67 € au titre de son mandat de Président-Directeur Général de la Société.*

Le groupe n'a pas contracté d'engagements en matière de pensions et indemnités assimilées dont bénéficient les membres et anciens membres des organes de direction. WINFARM et les entreprises placées sous son contrôle n'ont par ailleurs par accordé d'avances et crédits aux membres des organes susvisés.

5.7.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges de la période se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)	Deloitte & Associés	Ouest Conseils Lorient	Baker Tilly Strego	Total
31/12/2021				
Certification des comptes	129	14	56	199
Services autres que la certification des comptes (SACC)	-	-	-	-
31/12/2020				
Certification des comptes	33	32	6	71
Services autres que la certification des comptes (SACC)	119	-	-	119

5.7.5 Engagements hors-bilan

5.7.5.1 Engagements reçus

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Clause de retour à meilleure fortune sur abandon de créance PINEAU CYCLING EVOLUTION (1)	1 000 K€	1 000 K€
Clause de reversement sur le solde de la créance PINEAU CYCLING EVOLUTION (2)	3 365 K€	3 365 K€

1. WINFARM a abandonné partiellement sa créance en compte courant à hauteur de 1.000.000 euros sur PINEAU CYCLING EVOLUTION. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de 20 ans, rédigée comme suit : dès lors que pour un exercice considéré, le résultat net comptable de PCE sera positif, PCE remboursera à WINFARM, dans un délai d'un mois suivant l'approbation des comptes de cet exercice par ses associés, un montant égal à 50% dudit résultat net comptable, et ce, jusqu'à complet remboursement de la Créance Abandonnée. Par exception à ce qui précède, la reconstitution de la Créance Abandonnée ne pourra s'opérer que dans la mesure où elle n'aura pas pour conséquence de ramener le montant des capitaux propres à une valeur inférieure à la moitié du capital social de PCE.

2. WINFARM a cédé à la SARL Très Le Bois, le solde de sa créance en compte courant qu'elle détenait sur PCE, soit 3 364 760 euros, moyennant le prix de un euro. La Créance Cédée, devra être remboursée à la SARL Très Le Bois en 140 échéances mensuelles d'un montant de 24 034 euros et pour la 1ère fois le 31 janvier 2021. Très Le Bois reversera à WINFARM tout montant perçu à hauteur de 99,7%.

- Le Fonds National de Garantie s'est porté caution à hauteur de 50% sur les prêts contractés par le groupe auprès de la BPI. Le montant ainsi garanti s'élève à 1 563 K€.

5.7.5.2 Engagements donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2021	31/12/2020
Cautions bancaires	11 028	2 366
Nantissements des titres ALGAVI	17	46
Nantissement du fonds de commerce ALPHATECH	14	29
Nantissement des titres ALPHATECH	1 839	-

Dans le cadre de certains financements la Société a consenti un nantissement de fonds de commerce au profit des établissements prêteurs concernés pour garantir le remboursement desdits prêts.

Les contrats bancaires avec les partenaires financiers n'intègrent pas de covenant bancaire.

Le protocole d'acquisition des titres JAN DE HAAS prévoit le paiement d'un complément de prix calculé sur les performances de l'entreprises de 2021 et 2022. Celui-ci est égal à 5 fois le différentiel d'EBITDA entre 2020 et 2021, puis 4 fois le différentiel d'EBITDA entre 2021 et 2022. Le premier complément de prix a été constaté pour 1 694 K€ dans les comptes au 31 décembre 2021. Le second complément de prix ne pouvant être mesuré de manière fiable, celui-ci n'a fait l'objet d'aucune évaluation au 31 décembre 2021, et n'est donc pas constaté en comptabilité à la clôture des comptes. Il sera déterminé lors de la clôture des comptes 2022.

5.7.5.3 Autres obligations contractuelles

Les autres obligations contractuelles non inclus dans le bilan, sont les suivants au 31 décembre 2021 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	de 1 à 5 ans		
		- de 1 an	ans	+ de 5 ans
Baux commerciaux	9 707	1 670	4 860	3 177
Autres contrats de location simple	1 839	585	1 254	-
Paiement des intérêts sur emprunts	477	145	284	48
Total	12 023	2 400	6 398	3 225